

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 93 (1948)
Heft: 10

Rubrik: Chronique française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FRANÇAISE

Dialogue sur le budget militaire

— Le budget de l'année 1948 qui vient d'être enfin voté par le Parlement comporte 300 milliards de crédits militaires. N'est-il pas inadmissible que la France, qui a besoin de toutes ses forces pour son relèvement économique, consacre le tiers de ses dépenses à son armée ? Un journal parisien vient de procéder à une enquête auprès de ses lecteurs. La presque unanimité de ses correspondants s'écrie : « C'est là un luxe inutile pour la France ! »

— Luxe inutile, hélas ! Deux mots, deux erreurs. Vous rappelez-vous qu'à la fin du mois de juillet dernier M. Schuman a été renversé précisément sur cette question des crédits de la défense nationale ? Il s'agissait alors de 310 milliards de francs. Aussi, le jour de son investiture, au cours de cette cérémonie où le président du Conseil désigné par le président de la République vient exposer devant l'Assemblée nationale son programme et ses projets, M. André Marie a cru devoir déclarer : « Tout sera mis en œuvre pour soumettre au Parlement, dans les moindres délais, toutes les économies possibles ! » « Il faut réduire les charges imposées au contribuable, mais, a-t-il ajouté prudemment, dans toute la mesure compatible avec la rénovation de notre appareil militaire ! » Et cette prudence est raisonnable. En fait, la même Assemblée qui le 20 juillet préférait renvoyer un gouvernement qui lui réclamait 310 milliards, votait le 26 août suivant un total de 300 milliards de dépenses militaires. Pensez-vous que le Parlement se fût resigné à cette extrémité s'il avait pensé que ce fût là un « luxe inutile » ?

— Mais à son tour le cabinet actuel de M. Queuille n'a-t-il pas affirmé sa volonté de faire, en matière de défense nationale, des économies importantes ?

— Assurément. Mais quelles que soient les objurgations des députés et les velléités des ministres, il faut que les Français sachent

et comprennent que le volume des dépenses militaires ne peut être réduit que dans une très faible proportion.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, dans les circonstances présentes, la France ne peut se dispenser d'avoir une armée, et qu'une armée coûte cher. Parce qu'elle a besoin d'entretenir des effectifs importants pour remplir les missions de temps de paix qui lui sont actuellement confiées, comme l'occupation en Allemagne, le maintien de la sécurité française en Afrique du Nord et dans l'Union tout entière, les opérations d'Extrême-Orient, l'organisation territoriale métropolitaine... et qu'elle a besoin en même temps de reconstituer pièce à pièce un matériel qui lui fait défaut. Nous sommes en effet parvenus à la fin de la guerre avec un « capital militaire » réduit à rien, un armement disparate, des stocks à zéro. Comme l'a si bien dit M. Teitgen, ministre des forces armées à la tribune de l'Assemblée, notre armée n'est plus dans la situation d'avant 1939, où elle pouvait être comparée à un homme qui est propriétaire d'une maison et qui doit simplement procéder chaque année à des travaux d'entretien, d'amélioration et d'extension. Elle est à présent semblable à un homme dont la maison a brûlé et qui doit la rebâtir entièrement. Des matériaux et des maçons, on en trouve, mais à quel prix !

— C'est justement ce que beaucoup reprochent au gouvernement. Puisque c'est le matériel, tout le monde en convient, qui forme l'élément essentiel de la puissance d'une armée, pourquoi ne pas lui consacrer la plus grande part des crédits disponibles, pourquoi nous fabriquer une « armée d'effectifs » ?

— On a en effet beaucoup employé cette expression. Elle est fausse, elle aussi. Le chiffre de 660 000 hommes qui a été proposé comme montant de nos effectifs militaires en période normale, résulte non d'une estimation hasardeuse, mais bien d'un calcul minutieux. On s'est contenté de mettre, en regard de chacune des missions à remplir, le nombre des hommes nécessaires, 60 000 en Allemagne, 110 000 hommes en Afrique du Nord par exemple. Mais nous ne sommes malheureusement pas aujourd'hui en période normale. Pour 1948, il nous a fallu, il nous faut, entretenir environ 100 000 hommes supplémentaires, dont près de 60 000 destinés au renforcement des troupes d'Indochine. Et, lorsque les effectifs sont fixés, il est facile d'en déduire automatiquement le coût de leur entretien : il suffit de savoir qu'un soldat du contingent revient annuellement à l'Etat, tous frais compris, aux environs de 120 000 francs, un sous-officier de carrière à 300 000 francs, et un officier, en moyenne, à 430 000 francs. Aussi, en mettant à part les forces d'outre-mer qui

vivent dans des conditions spéciales, ces dépenses de personnel, qui sont incompressibles, se montent-elles à un peu plus de 100 milliards sur un total de 240, soit environ 40 %. Il n'est donc pas exact de crier, comme on le fait communément, que notre budget de défense nationale est avant tout un « budget d'effectifs », notre armée, uniquement une « armée de personnel », bien méprisable en cela, puisqu'il est bien entendu désormais que ce ne sont pas les gros bataillons qui donnent la victoire. (Que ceux qui sont le plus acharnés à proclamer cette péremptoire vérité n'oublient pas les 4 millions d'hommes qui apparaissent au budget soviétique !) Chez nous les dépenses dites de matériel sont donc supérieures !

— Mais celles-ci sont-elles tout entières affectées à la fabrication d'engins de guerre modernes ?

— Malheureusement non. Le matériel que nous possédons, tout démodé et fatigué qu'il soit, représente tout de même l'essentiel de notre potentiel militaire. Il eût été insensé de le mettre au rebut ; il faut donc le réparer, l'entretenir et cet entretien est fort onéreux. Pour donner un simple exemple, la rénovation d'une jeep coûte 150 000 francs, celle d'un camion 225 000 francs. Et l'armée de terre, à elle seule, a 50 000 véhicules à rénover ! 65 milliards cependant sont réservés pour les constructions neuves de la marine, de l'armée de terre et de l'aviation. Quant aux autres postes, les voici : effectifs : nous avons dit 100 milliards, entretien du matériel 55, dépenses d'outre-mer 65, frais résultant de la liquidation des hostilités 15. Ensemble, 300 milliards de francs 1948.

— Tout de même, à ce prix, ne devrions-nous pas avoir des forces armées puissantes ?

— Non. Nous ne posséderons de longtemps qu'une armée médiocre... Parce que ce n'est pas en un an, en deux ans, en cinq ans même, qu'en partant de rien il est possible, dans un pays dont tous les éléments sont à reconstruire à la fois, de recréer assez de divisions modernes, assez de navires, assez d'escadres aériennes, assez de réserves de toute sorte, pour être assurés de garantir en toutes circonstances et par nos propres moyens, l'intégrité du sol national. Nous ne pouvons nous flatter de l'illusion que nos forces de terre, de mer et de l'air, même appuyées par celles de nos amis occidentaux, même soutenues par la promesse d'une aide d'outre-Atlantique, puissent aujourd'hui et dans les années immédiatement à venir, nous pré-munir à coup sûr contre une attaque brutale.

— Alors, que faire ? Devons-nous malgré tout consacrer le tiers de nos dépenses publiques à une armée impuissante contre l'ennemi extérieur ?

— Oui. Rien ne sert de se refuser à l'évidence. Nous sommes contraints, par notre pénurie même, et par l'évolution foudroyante des armements modernes, de « faire l'impasse » sur le présent. C'est pour l'avenir que nous devons travailler. Ce n'est qu'en jetant dans le gouffre, année après année, budget après budget, des centaines et des centaines de milliards, que nous réussirons, si le cours des événements mondiaux nous en laisse le loisir, à reconstituer une puissance militaire française qui sera la pièce maîtresse d'un concert européen occidental...

Et que l'on n'aille point croire que nous en serons quittes en recréant nos forces armées. Une défense nationale digne de ce nom ne peut plus se cantonner dans le seul domaine des choses militaires. Elle exige impérieusement l'institution d'une « économie de guerre », d'une « protection nationale », d'une « défense psychologique », d'une « action scientifique et technique », d'un « service national », dont la mise en œuvre réclamera, pour chacun d'eux, un effort budgétaire important. Quel est le fardeau supplémentaire qu'il faudra alors jeter sur les épaules du pays ?

GEORGES MAREY.
